

Extrait du compte-rendu du comité de ligne de l'Étoile de Dijon du 11 mars 2013

Le réexamen à mi-parcours de la convention TER a notamment permis de prendre en compte l'appréciation des voyageurs. A titre d'exemple, l'indemnisation des voyageurs a été révisée car la formule figurant dans la convention TER initiale ne s'appliquait jamais. Plus généralement, la Région fait un **effort financier très conséquent** pour maintenir l'offre TER constante en 2014 alors qu'il est attendu une baisse de ses recettes au budget général pour cette même année comprise entre 10 et 15 M €.

Concernant la gare de Dijon Porte Neuve, la Région demande à la SNCF de maintenir ouvert le bâtiment voyageurs du premier au dernier train ; quelles que soient les modalités d'organisation, propres à la SNCF et que la Région n'a pas à commenter, qu'elle aura choisies. La Région rappelle qu'elle a contribué à la rénovation de cette gare sur la période 2000 – 2006.

Réponse de la SNCF :

Si les résultats de régularité sur l'axe Dijon – Is-sur-Tille ont été bons en janvier et février 2013, la SNCF a connu **quelques dates très difficiles en janvier et février 2013**. Cet axe est complexe et très chargé. Il y a peu de solutions de contournement lorsqu'une perturbation se présente sur la ligne. Si un train fret circule alors qu'aucune circulation TER n'est possible, cela est aussi lié au montage des circulations TER en aller-retour. Deux axes d'amélioration sont identifiés : mieux gérer l'information et les solutions de report pour les voyageurs.

Desserte

• Desserte TER de la Bresse

L'association SOS TER Bresse s'exprime pour demander les éléments suivants :

- La création d'un comité de ligne spécifique à la Bresse,
- Le retour à l'offre de transport en vigueur jusqu'au 11 décembre 2011, à savoir 6 allers-retours ferroviaires quotidiens,
- **Le maintien de correspondances tant à Dijon en provenance de Paris qu'à Bourg-en-Bresse à destination de Lyon Part-Dieu,**
- Le maintien du guichet de vente de la gare de Louhans en 2014,
- Le détail des travaux de maintenance courante conduits par RFF sur la ligne de la Bresse,
- Une meilleure explication du transport à la demande auprès des Bressans,
- La recherche d'axes de progrès : développement de la ligne par création d'une offre Dijon – Genève, alternative de la ligne à la branche sud de la LGV Rhin-Rhône, harmonisation des transports publics grâce à une amélioration des correspondances à Louhans entre les réseaux TER et Buscéphale.

Réponse de la Région :

Les correspondances à Bourg-en-Bresse restent offertes car il faut un laps de temps de 5 minutes entre deux trains pour offrir une correspondance. La Bresse est rattachée au comité de ligne de l'étoile dijonnaise et il n'est pas prévu de comité de ligne spécifique. Une offre Dijon – Genève est du ressort de l'Etat, s'agissant d'une relation internationale, et non de la Région.

Réponse de RFF :

En lieu et place de plages-travaux d'une durée d'1h50 – durée trop courte pour être productive -, il a été retenu une organisation avec une **plage-travaux d'une durée de 6 heures**. La mise au gabarit pour les wagons surbaissés de l'autoroute ferroviaire Perpignan – Luxembourg a été réalisée et les prochains travaux d'infrastructure devraient porter sur une augmentation de la capacité électrique.